

COMITÉ D'ÉQUIPEMENT

Équipement pour les motoneigistes : Nous avons répertorié, du côté patronal et du côté syndical, les besoins en habits de motoneige et équipements pour les motoneigistes. Le 17 septembre dernier, 135 habits ont été distribués.

Procédure - Problèmes d'inconfort et d'ergonomie dans les véhicules : Je vous rappelle qu'il existe une procédure concernant les problèmes d'inconfort et d'ergonomie en lien avec votre équipement et le véhicule de patrouille. Vous devez en aviser votre responsable de poste et votre directeur syndical.

Alphée Simard

Vice-président en Santé et sécurité au travail

et aux ressources matérielles